

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 11 février 2019

Ouverture des inscriptions pour accueillir le Brunch du 1^{er} août

Pour certaines c'est mieux en petit, pour d'autres il faut faire les choses en grand : chaque famille paysanne peut organiser son Brunch comme bon lui semble et comme elle se sent à même de le gérer. Le Brunch représente l'occasion rêvée de faire découvrir des spécialités faites maison et l'agriculture suisse à un large public dans sa propre exploitation.

Invitez donc, vous aussi, la Suisse à un petit-déjeuner paysan sur votre exploitation le 1^{er} août prochain ! Vos efforts seront récompensés : vous pourrez présenter les produits de votre ferme sous leur meilleur jour et montrer toute la passion que vous avez mise dans votre travail. Et qui sait ? Pour leurs prochaines courses, vos convives redemanderont peut-être de vos produits et privilégieront des spécialités faites maison et des mets du terroir, car ils auront confiance dans leur provenance et leur qualité.

Le petit-déjeuner traditionnel peut réunir 30 personnes dans une dépendance, 80 personnes dans la cour, voire jusqu'à 500 personnes dans la grange ou sous un chapiteau de fête. Ce sont les exploitations participantes qui décident, selon leurs possibilités et leur envie, de l'emplacement du Brunch et du nombre de personnes qu'elles souhaitent accueillir. Une chose est sûre : l'évènement suscite un énorme engouement, mais en l'absence d'un nombre suffisant de prestataires, le Brunch du 1^{er} août à la ferme n'arrive pas à répondre à toutes les demandes.

En plus de toutes les exploitations fidèles au rendez-vous, les organisateurs recherchent donc beaucoup de nouvelles familles paysannes engagées et intéressées, qui veulent ouvrir les portes de leur ferme à des invités le jour de la Fête nationale. L'Union suisse des paysans, les responsables du Brunch aux chambres cantonales d'agriculture, ainsi que les sponsors vous soutiennent du début à la fin, que ce soit dans la communication autour de l'évènement, avec du matériel mis à disposition par les sponsors et du matériel publicitaire, par des informations pour vous guider et des check-lists. Les prestations fournies aux fermes participantes sont toutes gratuites. Les prestataires recevront tous un petit cadeau en guise de remerciement et, avec un peu de chance, ils pourront gagner des vacances d'une valeur de 1500 francs.

Rejoignez la grande famille du Brunch du 1^{er} août et tissez avec nous des liens entre ville et campagne ! Inscrivez-vous de préférence maintenant et **au plus tard d'ici au 26 avril** auprès de : Union suisse des paysans, Brunch du 1^{er} août, Laurstrasse 10, 5201 Brugg, e-mail : info@brunch.ch ou sur www.brunch.ch/fr/prestataires.

Renseignements :

*Union suisse des paysans, Andrea Oldani, cheffe du projet Brunch du 1^{er} août, 5201 Brugg, tél. 056 462 52 03
AGORA, Florence Matthey, resp. du Brunch du 1^{er} août en Suisse romande, 1000 Lausanne, tél. 021 614 04 74
Unione Contadini Ticinesi, Anita Tomaszewska, responsable pour le Tessin, 6592 S. Antonino, tél. 091 851 90 97*

www.brunch.ch / www.portailpaysanssuisses.ch